NEWSLETTER 25 – Compteurs connectés à Genève

ACTUALITÉS

Les SIG déploient des compteurs électriques connectés dits « intelligents » à Genève !

Dès le 1^{er} novembre, les Services industriels de Genève (SIG) vont installer, dans près de 15'000 foyers, des compteurs connectés électriques dits « intelligents ». Avec une généralisation prévue dès 2025 (80% des foyers du canton)! La confédération prévoit également de les installer dans toute la Suisse, suite à la révision de la loi sur l'énergie en 2017.

A l'image de ce qu'a connu la France et ses compteurs « Linky » depuis fin 2015, ces derniers vont collecter les informations sur la consommation des foyers toutes les 15 minutes! Au-delà des questions sur la sécurité des données, c'est à nouveau la problématique des ondes électromagnétiques qui resurgit, avec une pollution du réseau électrique domestique encore amplifiée, notamment à travers le courant porteur en ligne (CPL).

L'installation de ces nouveaux compteurs, **non obligatoire**, <u>peut être refusée en</u> cliquant **ICI**

NB. Il est possible qu'après l'envoi de la demande online (remplie en moins d'une minute), un conseiller des SIG vous contacte par téléphone. Comme Enedis en France avec le « Linky », ils essaieront probablement de vous faire changer d'avis. Quant à l'argument de frais supplémentaires éventuels pour la relève du compteur, aucun élément concret n'a été fournis à ce jour par les SIG!

Voir les articles:

Tribune de Genève : Les SIG déploient des compteurs électriques « intelligent »

Pierre Dubochet – breves : <u>Une filiale de Swisscom saura bientôt tout de la consommation électrique des valaisans.</u>

L'ANSES va revoir les valeurs limites d'exposition à la baisse !

Dans un avis du 25 juillet 2023, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), en France, a annoncé que ses experts avaient commencé un important travail en vue de réviser les valeurs limite en matière de radiofréquences, dans le but de proposer une méthode adaptée et de nouvelles valeurs limites d'exposition.

Parmi les points abordés par l'ANSES, il est question de mettre en évidence les effets, qui pourraient s'observer à long terme, notamment sur les enfants, les femmes enceintes, nos organes reproducteurs, la faune et la flore, les animaux et sur la « coexposition » (environnements aux sources d'exposition multiples).

Un journaliste de la RTS obtient gain de cause face à 3 opérateurs

Le 12 septembre dernier, un journaliste travaillant à la RTS a obtenu du Tribunal administratif fédéral de Berne que trois opérateurs (Swisscom, Salt et Sunrise) lui donnent accès à des données d'exploitation de la base de données des antennes de l'OFCOM, sur lesquelles la technologie 5G est utilisée.

Cet arrêt du tribunal fédéral confirme le besoin de transparence sur les émetteurs de téléphonie mobile et d'information de la population concernant la technologie 5G qui, comme le mentionne le tribunal, suscite des questions et des inquiétudes chez de nombreuses personnes. De plus, ces besoins de plus de transparence et d'information sont reconnus par le Conseil Fédéral et le Parlement. Nous ne savons pas encore si les opérateurs ont fait recours.

Nokia veut supprimer jusqu'à 14'000 emplois dans le monde

Les bénéfices en forte baisse de la multinationale de télécommunications finlandaise (- 69% au 3ème trimestre) s'expliquent notamment par un certain ralentissement dans le déploiement de la 5G en Inde et en Amérique du Nord.

5 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

- 23.10.23 Consultez le lien Route de Sous-Moulin, Chêne-Bourg
- **20.10.23** Consultez le lien Chemin de la Milice 16C, Plan-les-Ouates
- 19.10.23 Consultez le lien Avenue de Champel 26, Genève-Plainpalais
- 19.10.23 Consultez le lien Route de Veyrier 49, Carouge
- 18.10.23 Consultez le lien Route de Chêne 74, Genève Eaux-Vives

3 NOUVELLES AUTORISATIONS

20.10.23 Consultez le lien Rue de la Prairie 4, Genève-Cité

18.10.23 Consultez le lien Rue du Diorama 15, Genève-Plainpalais

05.10.23 Consultez le lien Avenue de Gennecy 52, Avully

NOUVELLE SITUATION DE L'ASSOCIATION

Jusqu'à ce mois, notre association était à 100% bénévole – Notre travail étant de plus en plus conséquent et diversifié, afin de pouvoir continuer à atteindre nos objectifs, **nous avons dû engager un secrétaire à 50%** pour assurer la qualité de la gestion quotidienne et du traitement des dossiers, qui devenait impossible à gérer de manière bénévole depuis plusieurs mois.

Depuis 2018, nos activités se sont multipliées incluant principalement : les mises à l'enquête et autorisations, l'affichage de flyers, la recherche et transmission d'informations, la comptabilité, les tâches administratives, le suivi aux niveaux juridique (avocats et recourants) et technique (ingénieurs) pour tous les dossiers, le suivi juridique et politique aux niveaux cantonal et fédéral, la recherche d'éléments permettant une meilleure compréhension des aspects techniques, scientifiques et sanitaire des problématiques liées aux ondes électromagnétiques non naturelles.

Nous avons besoin de soutien financier <u>sous la forme de dons réguliers</u> (mensuels ou trimestriels), <u>même à travers de petits montants</u>, afin de pouvoir assurer l'engagement de notre secrétaire.

Nous avons également besoin de soutien ponctuel pour mener à bien nos actions principales (mises à l'enquête, aide pratique aux recours de 1ère instance et 2ème instance, et bientôt au Tribunal Fédéral), ainsi que pour les frais engendrés pour notre recours contre le nouveau règlement du Conseil d'État.

PRINCIPALES ACTIONS RESUMEES

Depuis début 2022, suite à la <u>modification de l'ORNI de décembre 2021,</u> 217 dossiers ont été autorisés.

De septembre 2019 à octobre 2023, nous nous sommes occupés de 228 mises

à l'enquête, dont 123 nouveaux mâts (!) uniquement sur le canton de Genève.

Depuis janvier 2022, nous avons suivi 46 dossiers en 1ère instance, et depuis

2023, 5 dossiers en 2ème instance, à cela s'ajoutent le recours contre le RPRNI et

l'enquête de police contre les attaques que nous subissons depuis plus d'un an et

demi.

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

Association 5G moratoire pour la Suisse Case postale 24 - 1223 Cologny

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 - 1200 Genève

Bulletin de versement et QR code

Contactez-nous par mail: info@5gmoratoirepourlasuisse.ch

Site: www.5gmoratoirepourlasuisse.ch

Pour vous désinscrire : <u>info@5gmoratoirepourlasuisse.ch</u>

4